



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVETEMENTS

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- * Accessible dès 15 ans après une classe de 3ème ou de 16 à 29 ans sans condition,
- * Motivation à exercer le métier visé et par la formation en alternance.

MODULATION DU PARCOURS DE FORMATION :

- * Selon la qualification du candidat ;
- * Selon les besoins spécifiques du candidat (handicap).

OBJECTIFS :

Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoirs faire professionnels des métiers. Il dispense un premier niveau de qualification professionnelle.

A l'issue de sa formation, le titulaire du CAP Peintre Applicateur de Revêtements est capable de :

- Appliquer une peinture ou un produit décoratif.
- Poser du papier peint ou du revêtement mural.
- Poser du revêtement de sol .
- Intégrer le monde professionnel par l'apprentissage.
- Valider un diplôme de niveau 3 (CAP).
- Envisager une poursuite d'études.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

_Contrôle en cours de formation (CCF). Arrêté du 8 avril 2019 portant création de la spécialité "Peintre applicateur de revêtements" du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance. (JORF n°0181 du 6 août 2019) Date d'enregistrement 23/05/2024 - Certifié par le MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE- RNCP 39036

- Possibilité de validation par blocs de compétences

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- * Entretien avec le Directeur.
- * Remise du dossier d'inscription.
- * Recherche d'une entreprise pour signer un contrat d'apprentissage.
- * Délais d'accès à la formation : de janvier à septembre.

TARIFS :

* **Coût de la formation** : gratuité des frais de scolarité pour les apprentis. Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences).

- * **Possibilité d'internat ou de demi-pension**

Tarifs 2026 / 2027

• **Demi Pension** : 1131 € pour l'année

Participation OPCO : 195 €
(15 € par semaine x 13 semaines)

Reste à charge des familles :
936 € pour l'année, soit 72 € par semaine

• **Internat** : 2340 € pour l'année

Participation OPCO : 663 €
(24 € pour les nuitées + 27 € pour les repas
soit 51 € x 13 semaines)

Reste à charge des familles :
1 667 € pour l'année, soit 129 € par semaine

- * **Frais d'adhésion à l'association** : 100 €

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- * Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap.
- * Référent H+ présent dans l'établissement.
- * Tous les locaux sont accessibles aux PMR.



MÉTHODES MOBILISÉES :

- * Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR liée au vécu en milieu professionnel,
- * Accompagnement social, scolaire et professionnel individualisé.

DURÉE :

- * Formation rémunérée (Cf. Grille de rémunération Convention Collective du Bâtiment) en apprentissage sur 2 ans
- * 13 semaines en CFA x 2
- * 34 semaines en entreprise x 2

CONTENU DE LA FORMATION :

* **Enseignement général** : 498 heures (français, histoire géographie, éducation morale et civique, mathématiques, sciences, anglais, arts appliqués)

* **Enseignement professionnel** : 412 heures (technologie, travaux pratiques, alternance, mathématiques professionnels, dessin technique)

soit 910 heures de formation

* Réalisation du chef d'oeuvre

* **Modules de sécurité** :

- Diplôme S.S..
- Certificat Travail en hauteur.

INDICATEURS 2025

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/>

- * Taux de réussite : 85.70 % / AcadémieLyon : 81% (12 admis sur 14 inscrits)
- * Taux de rupture 2025 : 0 %
- * Taux d'insertion 2025 : 50%
 - Poursuite Etude : 29 %
 - Emploi dans le métier: 21 %
 - Recherche d'emploi : 21 %
- * Taux de satisfaction :
 - Apprenants : 94 % / - Famille : 100 %
 - Entreprise : 100 %

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

Le CAP Peintre Applicateur de Revêtements atteste d'un niveau de compétences générales et professionnelles permettant au/à la titulaire du diplôme de :

- s'insérer professionnellement comme ouvrier professionnel.
- poursuivre sa formation initiale dans une formation complémentaire ou supérieure (1ère baccalauréat professionnel ou brevet professionnel).
- évoluer vers des niveaux de qualification supérieure, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Poursuite d'Etudes à la MFR : aucune

Autres possibilités de poursuite d'études :

CAP :

Staffeur ornemaniste.

Carreleur mosaïste.

Mention complémentaire :

Plaquiste.

Brevet Professionnel :

Peintre Applicateur de Revêtements.

Carreleur mosaïste.

Métiers du plâtre et de l'isolation.

Bac Pro :

Aménagement et finition du bâtiment

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Johnny BOUIX

(johnny.bouix@mfr.asso.fr)